

Délibération de l'Assemblée des 3 Conseils de l'Université Paris Dauphine - PSL
Séance du 28 novembre 2024

Délibération n° 24/25-D01

L'Assemblée des 3 Conseils

Vu le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris Dauphine, notamment son article 5

Vu le règlement intérieur modifié de l'Université,

Vu l'arrêté n° 23/24-260 du 19 juillet 2024 modifié portant organisation de l'élection à la présidence de l'Université,

Vu l'arrêté n° 24/25-110 du 18 novembre 2024 portant proclamation des candidatures à la présidence de l'Université Paris Dauphine – PSL,

Vu les arrêtés n° 24/25-103 à 24/25-105 du 15 novembre 2024 portant proclamation de l'élection des membres élus des conseils centraux,

Vu l'arrêté n° 24/25-113 du 21 novembre 2024 portant proclamation de la désignation des personnalités extérieures qualifiées des conseils centraux,

Vu la désignation de leurs représentants par la Ville de Paris et par la Région Ile-de-France,

Après avoir délibéré,

Considérant que :

- Les quatre-vingt-deux (82) membres élus et désignés du Conseil d'administration, du Conseil de la formation et de la vie étudiante et du Conseil scientifique ont été convoqués en vue de l'élection du président de l'Université,
- La majorité absolue nécessaire à l'élection à la présidence de l'Université est de quarante-deux (42) voix,
- Quatre-vingts (80) suffrages ont été exprimés dont douze (12) par procuration,
- La présidence de la séance a été confiée à Patrice GEOFFRON, professeur, présent à la séance, non-candidat, membre du conseil d'administration possédant la plus grande ancienneté dans le corps des professeurs d'université,
- Les candidats ont présenté à tour de rôle leur programme et un débat s'en est suivi,
- Le scrutin s'est déroulé à l'urne en un seul tour,
- Le dépouillement a été réalisé publiquement en présence du président de séance et de scrutateurs,
- Monsieur Bruno BOUCHARD-DENIZE a obtenu quarante-cinq (45) voix, Madame Martine CARRE-TALLON a obtenu dix-huit (18) voix, Madame Sarah ABDELNOUR a obtenu seize (16) voix et qu'un (1) vote blanc a été exprimé,

Elit :

Monsieur Bruno BOUCHARD-DENIZE, Président de l'Université Paris Dauphine – PSL.

Paris, le 28 novembre 2024

Patrice GEOFFRON
Président de séance

